



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 décembre 2016

PRESENTS : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, GODARD JC, CURTENAZ M, PUTELAT N, BACHMANN F, CRETIN L, PUTELAT O, PERONCINI J, RAFFAULT M, TREYVAUD S, CHAILLOU P, BAJOT F.

ABSENT EXCUSÉ : M. GERMAIN C

Convocations du 01.12.2016

Ouverture de la séance : 19h10

Secrétaire de séance : PERONCINI Joëlle

Auxiliaire : MOREL Charlotte (agent)

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU : le compte rendu du 24 novembre 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

MODIFICATIONS BUDGETAIRES : DEL02122016

Mme le Maire rappelle que les budgets ont été votés au chapitre pour l'année 2016. Certaines dépenses imprévues ont engendré le dépassement de la prévision budgétaire sur un chapitre.

Il convient donc de prendre une décision modificative concernant le budget de l'eau pour alimenter le chapitre déficitaire.

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de procéder comme suit au virement de crédits dans la section de fonctionnement.

- Chapitre 011 : - 254.97 €
- Chapitre 65 : + 254.97 €

CHOIX DES ENTREPRISES POUR L'AMENAGEMENT DU FUTUR CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL DEL01122016

Mme le Maire rappelle qu'en date du 25/02/16 le conseil lui a donné délégation afin de lancer la procédure d'appel à candidature pour la réalisation des travaux du nouveau bâtiment technique se situant à l'ancienne CUMA « chemin de la Cugnière ».

La publication a été faite le 24 octobre 2016. Les candidatures devaient être déposées en version papier ou dématérialisée avant le lundi 21 novembre à 18h00.

Le maître d'œuvre mandaté, M. BAILLET Jean-Pierre a dépouillé les offres selon les critères suivants :

- 60 % valeur technique
- 40 % pour le prix

Les travaux sont répartis en 10 lots. 40 offres sont parvenues dans les délais et aucun lot n'était dépourvu d'offre.

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

RETIENT les entreprises comme suit :

LOTS	ESTIMATIONS HT	ENTREPRISES RETENUES	ADRESSES	CP	VILLE	MONTANT DES OFFRES HT
LOT N° 01 : DESAMIANTAGE	22 500.00 €	DELTA DESAMIANTAGE SARL	1 rue des Couturières	67240	BISCHWILLER	10 300.00 €
LOT N° 02 : GROS ŒUVRE - VRD	115 000.00 €	SAS GALLIA	110 Route des Gorges	01200	CHATILLON-EN-MICHAILLE	109 554.58 €
LOT N° 03 : CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE - BARDAGE	98 000.00 €	BARBIER FRERES SAS	9 Impasse de la Leppe	01800	MEXIMIEUX	80 526.95 €
	9 600.00 €					10 850.00 €
LOT N° 04 : PORTES INDUSTRIELLES	30 000.00 €	SAS CARRAZ METALLERIE	BP 312 - ZI DES ECHARMASSES	01200	BELLEGARDE-SUR-VALSERINE	26 185.00 €
LOT N° 05 : MENUISERIES EXTERIEURES METALLERIE - SERRURERIE	40 000.00 €	SAS CARRAZ METALLERIE	BP 312 - ZI DES ECHARMASSES	01200	BELLEGARDE-SUR-VALSERINE	36 769.00 €
LOT N° 06 - PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	15 000.00 €	GERMAIN GERARD	ROUTE DES ETOURNELLES	01200	CHATILLON-EN-MICHAILLE	11 933.19 €
LOT N° 07 - ELECTRICITE CF CHAUFFAGE ELECTR.	27 200.00 €	PLOMB'ELEC	393 Zone Artisanale de Penaye	01300	CHAZEY-BONS	24 732.87 €
LOT N° 08 - MENUISERIE INTERIEURE BOIS	7 800.00 €	NINET GAVIN	3 CHEMIN TRES MOULIN	01200	LANCRANS	2 552.00 €
LOT N° 09 - PLATR. PEINT. ISOLAT. FAUX-PLAF.	13 000.00 €	BONGLET SA	3 rue du Muguet 74100 VILLE LA GRAND	74100	VILLE-LA-GRAND	7 653.50 €
LOT N° 10 - CARRELAGE FAÏENCE	5 500.00 €	CARRELAGES DU HAUT BUGEY	ZA SUR CHAMPAGNE	01580	IZERNORE	5 632.00 €
<i>TOTAUX hors option HT</i>	374 000.00 €				<i>TOTAUX hors option HT</i>	315 839.09 €
<i>y compris option HT</i>	383 600.00 €				<i>y compris option HT</i>	326 689.09 €

DÉLÈGUE TOUS POUVOIRS à Mme le Maire

- pour informer les entreprises non retenues,
- pour valider les offres des entreprises retenues,
- pour se défendre en cas de recours,
- pour choisir une autre entreprise en cas de problème.

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2017.

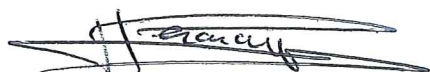
INFORMATIONS / DÉCISIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- prend note que les délibérations du précédent conseil sont parties avec une erreur de date. Elles ont toutes été rectifiées et transmises au contrôle de légalité.
- est informé de l'achat du terrain contigu à la salle de la Fruitière, qui se concrétise suite aux négociations engagées.
- prend note que le tirage au sort pour l'attribution des coupes de bois 2016-2017 aura lieu samedi 10/12.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire clôture la séance à 20h00.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,
PERONCINI Joëlle



LE MAIRE,
CUTELLE Marthe

